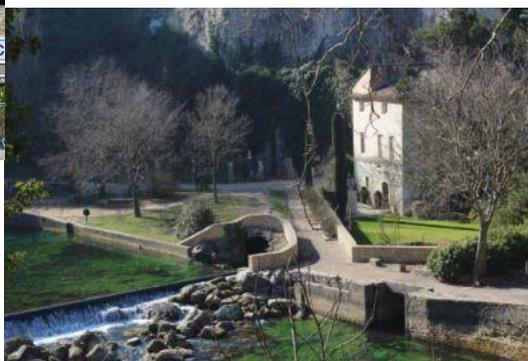


# RAPPORT ANNUEL 2020

## DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILÉS



Communauté de Communes  
PAYS DES SORGUES  
MONTS DE VAUCLUSE

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DES SORGUES MONTS DE VAUCLUSE  
350 avenue de la Petite Marine – 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Présentation de la Communauté de Communes	3
Présentation de la Commission « Collecte et Traitement des déchets »	4
Présentation des deux syndicats de traitement	4
Présentation du Service Collecte	5
<b>Chapitre 1 : Les communes adhérentes au SIECEUTOM</b>	
<b>L'Isle sur la Sorgue - Fontaine de Vaucluse - Saumane de Vaucluse</b>	
<b>Les Indicateurs Techniques</b>	<b>6</b>
1/ Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (O.M.R.)	6
2/ Collecte des Emballages Ménagers Recyclables (E.M.R.)	8
3/ Collecte des papiers	10
4/ Collecte des emballages en verre	11
5/ Collecte des textiles, du linge de maison et des chaussures	12
6/ Collecte des encombrants	
7/ La mise à disposition de composteurs	13
8/ Collecte des déchets ne provenant pas des ménages	14
9/ Traitement des déchets	15
<i>Synthèse des tonnages L'Isle sur la Sorgue - Fontaine de Vaucluse- Saumane</i>	<i>16</i>
<b>Chapitre 2 : Les communes adhérentes au SIDOMRA</b>	
<b>Le Thor - Châteauneuf de Gadagne</b>	
<b>Les Indicateurs Techniques</b>	<b>17</b>
1/ Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (O.M.R.)	17
2/ Collecte des Emballages Ménagers Recyclables (E.M.R.)	18
3/ Collecte des papiers	19
4/ Collecte des emballages en verre	21
5/ Collecte des textiles, du linge de maison et des chaussures	22
6/ Collecte des encombrants	22
7/ Collecte des déchets ne provenant pas des ménages	23
8/ Traitement des déchets	23
<i>Synthèse des tonnages Le Thor - Châteauneuf de Gadagne</i>	<i>24</i>
<i>Synthèse globale des tonnages de la CCPSMV</i>	<i>25</i>
<b>Chapitre 3 : La Redevance Spéciale</b>	<b>26</b>
<b>Chapitre 4 : Les déchèteries intercommunales de L'Isle sur la Sorgue et du Thor / Châteauneuf de Gadagne</b>	
<b>Les Indicateurs Techniques</b>	<b>27</b>
1/ Horaires d'ouverture	27
2/ Liste des déchets acceptés et des déchets refusés en déchèterie	27
3/ Evolution des tonnages collectés dans les déchèteries	28
4/ Contrôle d'accès des déchèteries	29
Déchèterie L'Isle sur la Sorgue : coûts par déchet	31
Déchèterie Le Thor/Châteauneuf de Gadagne : coûts par déchet	32
<b>Chapitre 5 : Les indicateurs financiers de la collecte et des déchèteries</b>	<b>34</b>
1/ Budget collecte et traitement	34
2/ Budget déchèteries	35
3/ La TEOM perçue	35
<i>Synthèse globale des indicateurs financiers</i>	<i>36</i>
<i>Evolution des prix de reprise à la tonne des matériaux sur l'année 2020</i>	<i>annexe</i>



# PRESENTATION

La Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV) regroupe les communes de Fontaine de Vaucluse, Saumane de Vaucluse, L'Isle sur la Sorgue, Le Thor et Châteauneuf de Gadagne et a été créée par arrêté préfectoral du 28/12/2001.

Son siège est domicilié au 350 avenue de la Petite Marine - 84800 L'Isle sur la Sorgue.

Dans l'exercice de ces compétences, depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2003, la CCPSMV conçoit, engage et conduit une politique stratégique de gestion globale des déchets.

Grâce aux mises en place simultanées d'une planification pluriannuelle d'actions et d'un plan de communication, elle incite à la réduction et au tri de déchets permettant de favoriser le recyclage, le compostage et la valorisation.

Elle assure également la gestion de deux déchèteries : l'une à L'Isle sur la Sorgue et l'autre au Thor.

Le présent rapport du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés est établi au titre de l'année 2020 conformément au décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015. Il est destiné à informer tout public sur la gestion de ce service.

## L'EVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 3 ANS

	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
L'Isle sur la Sorgue	19 868	19 891	20 179
Fontaine de Vaucluse	641	620	601
Saumane de Vaucluse	956	964	965
Le Thor	9 120	9 222	9 174
Châteauneuf de Gadagne	3 375	3 384	3 402
<b>Total</b>	<b>33 960</b>	<b>34 081</b>	<b>34 321</b>

*Population légale en vigueur, INSEE au 31 décembre*

## L'EMPREINTE TOURISTIQUE

De par sa situation géographique, le territoire est soumis à de fortes variations saisonnières. Certaines communes voient leur population augmenter considérablement pendant les mois d'été, ce qui implique l'adaptation du service de gestion des déchets.

## Présentation de la Commission Collecte et Traitement des déchets et assimilés

La Commission «Prévention et Gestion des Déchets» est composée de 14 élus et présidée par un Vice-Président de la CCPSMV.

Après présentation à la Commission puis avis du Bureau Communautaire, le Conseil Communautaire se réunit pour valider les décisions par délibération.

### Composition de la Commission:

Etienne KLEIN – Président de la Commission – Châteauneuf de Gadagne

Philippe ROUX – L'Isle sur la Sorgue

Sabine PLANEILLE – L'Isle sur la Sorgue

Christiane BAUDOUIN – L'Isle sur la Sorgue

Serge FUALDES – L'Isle sur la Sorgue

Lionel GOMEZ – Le Thor

Christiane DAVID-MATHIEU – Le Thor

Véronique AGOGUE-FERNAILLON – Le Thor

Sandra GUALTIERI – Le Thor

Alain GAILLARD – Fontaine de Vaucluse

Patrice LEBLOND – Fontaine de Vaucluse

Franck AIMADIEU – Châteauneuf de Gadagne

Laurence CHAUBAUD-GEVA – Saumane de Vaucluse

Angélique RIVOIRE – Saumane de Vaucluse

## Deux syndicats de traitement

### LE SIECEUTOM

Préalablement à la constitution de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et à la mise en place du tri, les communes de L'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane de Vaucluse étaient déjà adhérentes à un syndicat de traitement : le SIECEUTOM.

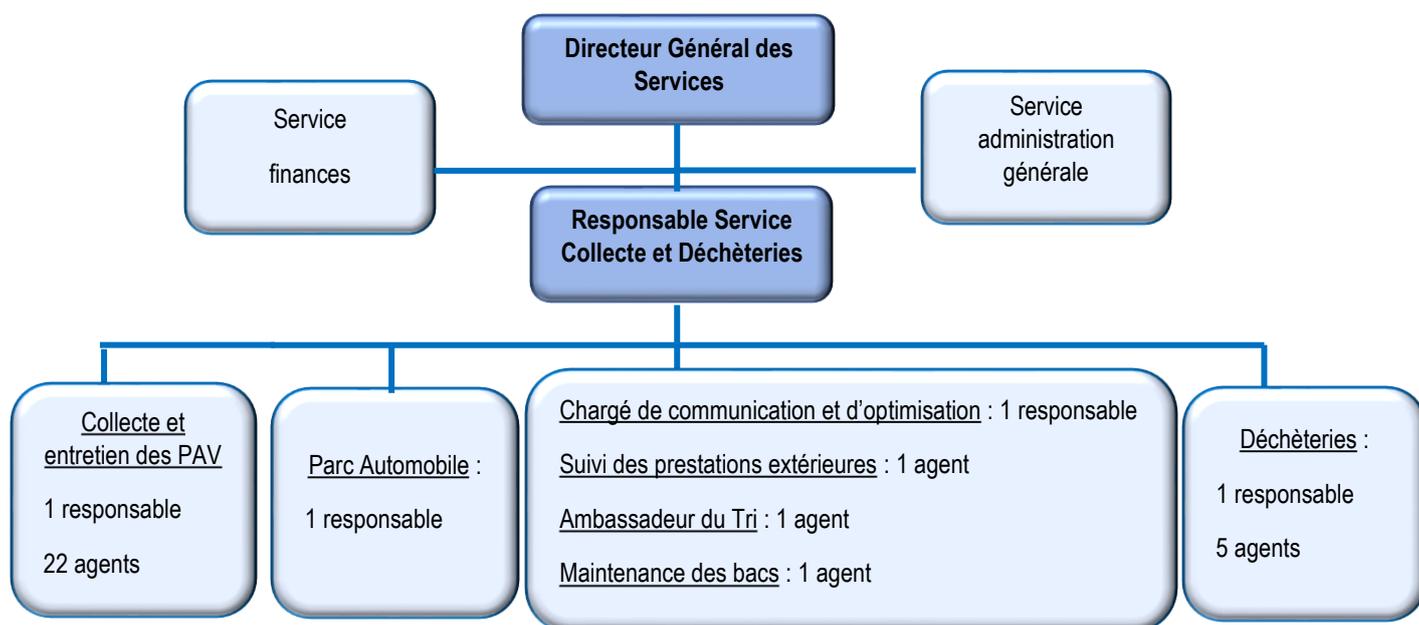
Le SIECEUTOM est un syndicat en charge du traitement portant sur les ordures ménagères résiduelles et les emballages ménagers.

### LE SIDOMRA

Il en va de même pour les communes du Thor et de Châteauneuf de Gadagne qui ont confié historiquement la compétence « traitement des déchets ménagers » au SIDOMRA, qui est propriétaire d'un centre de traitement et de valorisation énergétique à Vedène. Il s'agit d'un complexe multi-filières permettant la valorisation matière des déchets issus de la collecte sélective d'une part et la valorisation énergétique des déchets résiduels d'autre part.

Après la présentation du Service Collectes et déchetteries de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, les communes adhérentes au SIECEUTOM et au SIDOMRA font l'objet d'un chapitre distinct.

# Le Service Collectes et Déchetteries



## COMMUNICATION

Un agent de sensibilisation et une chargée de communication contribuent, au sein du service collecte des déchets, à la mise en œuvre des actions de communication concernant la gestion des déchets du territoire.

Tout au long de l'année, la CCPSMV communique sur la gestion des déchets : actualités, résultats, consignes. Les informations sont diffusées dans sa newsletter, le journal communautaire, sur son site internet et dans les supports de communication de ses communes adhérentes.

De l'information est également réalisée en porte à porte grâce à son agent de sensibilisation.

Ainsi, 15 articles ont été diffusés dans la newsletter, 3 pages d'articles ont été publiées dans la revue communautaire, 1500 guides du tri et 2000 guides déchetteries ont été réédités.

Un agent de sensibilisation se rend tous les jours sur le territoire communautaire pour vérifier le respect des consignes de gestion des déchets. Il répond également spécifiquement aux besoins des habitants qui en font la demande (création d'un flyer ou d'affiche permettant de communiquer sur un problème ciblé, rencontre avec les habitants...).

En 2020, cet agent de sensibilisation s'est déplacé accompagné des polices municipales pour cibler les incivilités sur le territoire et rencontrer les auteurs des dépôts sauvages. 52 interventions ont été réalisées et 119 sacs ont été ouverts afin d'y trouver un nom.

Comme chaque année, la CCPSMV propose aux classes de CM1/CM2 une visite du centre de tri de Vedène précédée d'une présentation de la gestion des déchets (prévention, collecte, tri et recyclage) sur 1/2 journée par classe. 296 élèves ont bénéficié de ces interventions pédagogiques répartis en 11 classes. Toutefois, seuls 167 élèves ont participé à la visite du centre de tri en 2020, en lien avec la crise sanitaire.

## CHAPITRE I :

# Les communes adhérentes au SIECEUTOM : L'Isle sur la Sorgue – Fontaine de Vaucluse – Saumane de Vaucluse

### Les indicateurs techniques

La collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages est assurée en régie par le personnel communautaire ; le vidage des colonnes à verre, papiers, cartons et textiles est confié à des sociétés privées.

L'ensemble de la population est desservi selon des modes de collecte en point de regroupement et en point d'apport volontaire. Cette diversité résulte du caractère rural et semi-rural du territoire, du centre-ville historique de L'Isle sur la Sorgue, et d'une forte fréquentation touristique

#### 1/ La collecte des ordures ménagères résiduelles (O.M.R.)

La collecte des ordures ménagères se compose de l'ensemble des déchets produits par les ménages, ne faisant pas l'objet d'une collecte séparative en vue d'une valorisation matière ou d'un traitement adapté permettant leur recyclage.

##### a/ Organisation et fréquence de la collecte des O.M.R.

Les ordures ménagères résiduelles sont collectées en régie, dans les containers collectifs marron, mis à disposition des habitants sur des points de regroupement.

Les centres-villes de L'Isle sur la Sorgue, de Fontaine de Vaucluse et de Saumane de Vaucluse sont équipés de containers enterrés.



Environ 2120 bacs de 660 litres



36 dispositifs enterrés

En 2020, 27 bacs OMR ont été rajoutés. 2 bacs supprimés. 36 dispositifs enterrés (soit 72 conteneurs enterrés).

Zones	Centre-ville L'Isle sur Sorgue	Hors centre-ville L'Isle/Sorgue Fontaine de Vaucluse	Grands ensembles collectifs et voies principales L'Isle/Sorgue	3 hameaux St Antoine Velorgues Petit Palais	Centre-ville Fontaine de Vaucluse	Saumane de Vaucluse
O.M.R.	6 (7 en période estivale)	2	3	2	5 (6 en période estivale)	2

## b/ Evolution des tonnages des O.M.R.

	2018	2019	2020
janvier	621	577	579
février	515	521	529
mars	614	586	619
avril	697	695	586
mai	749	693	651
juin	738	671	712
juillet	805	771	750
août	833	760	764
septembre	647	658	668
octobre	684	659	639
novembre	640	590	607
décembre	601	639	596
<b>TOTAL</b>	<b>8144</b>	<b>7821</b>	<b>7 700</b>
Nb habitants	21 465	21 475	21 745
Kg/an/hab	379	364	354



2018



2019



2020

## c/ Le traitement des O.M.R.

Les Ordures Ménagères Résiduelles sont traitées par valorisation énergétique.

Modes de Traitement

ISND Entraigues 84	NOVERGIE Vedène 84
Enfouissement	Incinération
1 798 tonnes	5 972 tonnes



**Production d'OMR :**  
**7 700 tonnes soit 354 kg/habitant**  
**385 kg/habitant en PACA\***  
**254 kg/hab moyenne nationale\*\***

\* chiffres 2018

\*\* Info exposition - essentiel des déchets ADEME du 31/12/2018

**En 2020, la production d'OMR par habitant a baissé de -2,75 %**

## 2/ Les Emballages Ménagers Recyclables (E.M.R.)

Cette collecte se compose d'emballages en carton (briques alimentaires), flacons en plastique, boîtes et canettes en acier et aluminium (aérosols, barquettes), qui sont recyclés dans leurs filières respectives et spécifiques.

### a/ Organisation et fréquence de la collecte

Les emballages recyclables sont à déposer en vrac dans les containers à couvercle jaune sur les points de regroupement, ou pour le centre-ville de L'Isle sur la Sorgue, dans les sacs translucides jaunes mis à la disposition des habitants et collectés une fois par semaine. Le contenu des bacs et sacs jaunes est pris en charge par la société VALRENA à Nîmes qui procède à leur valorisation.



Environ 1 035 bacs de 660 litres à couvercle jaune sur le secteur régie



15 600 sacs jaunes distribués

### b/ Evolution des tonnages des emballages recyclables

	2018	2019	2020
janvier	44	37	47
février	32	35	35
mars	34	34	43
avril	39	44	40
mai	50	42	34
juin	46	40	50
juillet	43	48	51
août	49	45	43
septembre	38	45	50
octobre	48	39	38
novembre	45	46	38
décembre	42	44	46
<b>TOTAL</b>	<b>510</b>	<b>499</b>	<b>515</b>
Nb habitants	21 465	21 475	21 745
Kg/an/hab	23,76	23,24	23,68

En 2020, 21 bacs pour les emballages ont été rajoutés. 1 bac a été retiré.

En 2020, la production d'emballages à recycler a augmenté de 3,21%

	2018	2019	2020
<b>L'Isle sur la Sorgue</b>	37 500	13 500	15 600

Nombre de sacs jaunes distribués par année

## c/ Le traitement des emballages à recycler

Après triage sur le centre de tri de VALRENA, les matériaux sont mis en balle et expédiés vers les filières suivantes :

**Acier :** ARCELOR MITTAL France  
**Aluminium :** REGEAL AFFIMET  
**Cartons :** REVIPAC  
**Plastiques :** VALORPLAST



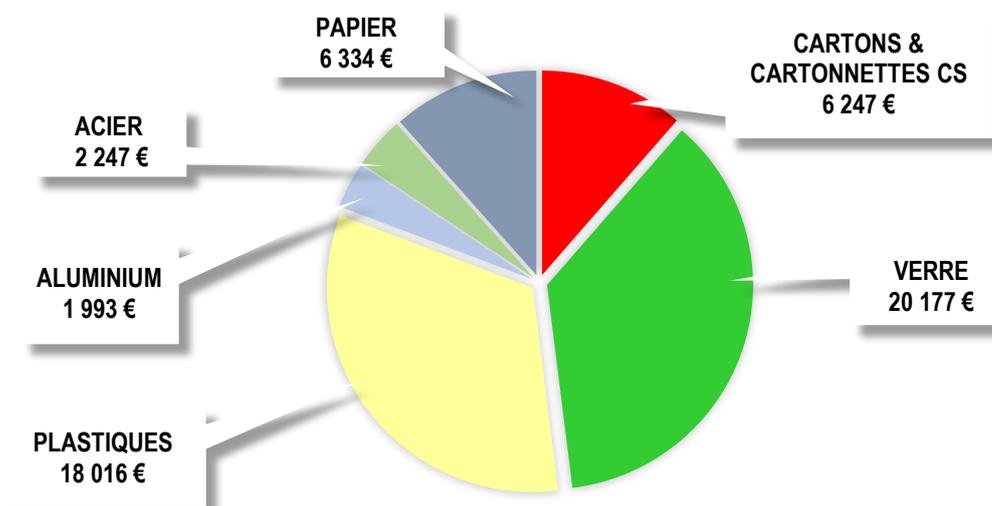
	Matériaux	Tonnages 2018	Tonnages 2019	Tonnages 2020	RATIO 2020 Kg/habitants
EMBALLAGES TRIÉS	ACIER	36,48	31,89	28,45	1,31
	ALU	6,63	6,54	5,48	0,25
	E.L.A.*	12,37	12,08	11,18	0,51
	E.M.R.**	118,22	128,47	149,99	6,90
	PLASTIQUES	105,39	103,23	94,13	4,33
	<b>TOTAL</b>	<b>279,09</b>	<b>282,15</b>	<b>289,23</b>	<b>13,30</b>
AUTRES ENTRANTS	Refus de tri	139,47	135,59	138,99	6,39
	Papiers	60,58	54,32	57,72	2,65
	Gros de magasin	20,50	17,37	18,50	0,85
	Refus process + feinte + films	10,20	9,99	10,30	0,47
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>510</b>	<b>499</b>	<b>515</b>	<b>23,66</b>

\* E.L.A. : Emballages Liquides Alimentaires (briques alimentaires)

\*\* E.M.R. : Emballages Ménagers Recyclables (cartonnettes)

Des caractérisations mensuelles permettent d'identifier les erreurs de tri appelées également refus de tri. Il s'agit de déchets qui ne correspondent pas aux consignes de tri. Le taux de refus de tri est un bon indicateur de la qualité du tri. En 2020, le taux de refus a été de 23,91% correspondant à 139 tonnes de refus. (24,45% en 2019 soit 132 tonnes.)

**Les ventes de matériaux sur les tonnes collectées en 2020 ont rapporté 55 014€ contre 104 517€ en 2019.**



La baisse très importante des recettes s'explique essentiellement par la chute des prix de vente des matériaux durant l'année 2020, pour exemple, le prix de vente de l'acier est passé de 120€/tonne à 22€/tonne, celui des cartons de 75€/tonne à 0€/tonne, celui des papiers de 65€/tonne à 0€/tonne....).

### 3/ Les papiers

Cette collecte se compose de journaux, magazines, publicités, enveloppes, papiers, de catalogues, d'annuaires, de courriers, de lettres, de livres et cahiers.

#### a/ La collecte et le traitement des papiers

La collecte est assurée par l'entreprise PAPREC. Les papiers sont collectés en Point d'Apport Volontaire (PAV) dans les 55 colonnes disposées sur le territoire.

#### b/ Evolution des tonnages des papiers

	2018	2019	2020
janvier	36,72	29,02	30,56
février	19,56	21,63	21,64
mars	31,71	24,86	9,19
avril	30,27	28,86	11,12
mai	18,35	22,62	15,98
juin	22,73	22,04	27,52
juillet	20,69	35,66	32,45
août	43,59	19,64	16,26
septembre	23,21	18,80	19,86
octobre	21,86	25,62	11,76
novembre	21,44	21,18	26,87
décembre	29,90	24,76	21,01
<b>TOTAL</b>	<b>320</b>	<b>295</b>	<b>244</b>
Nb habitants	21 465	21 475	21 745
Kg/an/hab	14,82	13,74	11

Production des papiers pour 2020 :  
244 tonnes soit 11 Kg/habitant

15,4 kg/habitant en Vaucluse\*  
14,8 kg/habitant en PACA\*  
19 kg/habitant au niveau national\*

*\*ratios 2019*



La baisse régulière de la consommation de papier par les ménages et les entreprises engendre une diminution des tonnages collectés pour ce matériau.

#### c/ Les recettes issues des papiers

##### - Les soutiens perçus par CITEO :

Contrat avec [CITEO](#) pour les communes de L'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane de Vaucluse.

##### - La vente des matériaux :

L'entreprise [NORSKE](#) assure contractuellement la reprise de ce flux, dont le prix est indexé mensuellement. En 2020 ils nous ont racheté 158,35 tonnes au prix de 40€/tonne soit 6 334€.

## 4/ Les emballages en verre

La collecte du verre est composée de bouteilles, de bocaux et de pots.

### a/ La collecte et le traitement des emballages en verre

Les emballages en verre sont collectés par l'entreprise MINERIS en Point d'Apport Volontaire (PAV) dans les 60 colonnes disposées sur L'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane de Vaucluse.

Une collecte du verre est également assurée en régie en porte à porte chez les débits de boissons à L'Isle sur la Sorgue.

En 2020, 162 tonnes de verre ont été collectés par les commerçants, soit au total 855 tonnes de verre sur tout le territoire. Comparés à 2019, les tonnages de verre collectés auprès des professionnels ont chuté de 28%.

L'entreprise MINERIS assure la valorisation de ce flux par une filière de recyclage.

### b/ Evolution des tonnages des emballages en verre

	2018	2019	2020
janvier	87,17	85,58	62,76
février	40,32	53,69	40,32
mars	55,55	57,93	63,10
avril	64,56	62,31	66
mai	67,55	72,39	44
juin	71,39	94,65	89,34
juillet	105,96	104,53	110,84
août	114,75	109,14	103,38
septembre	88,41	76,84	89,32
octobre	68,22	67,32	38,64
novembre	52,53	55,66	83
décembre	47,52	78,18	63,22
<b>TOTAL</b>	<b>864</b>	<b>918</b>	<b>854</b>
Nb habitants	21 465	21 475	21 745
Kg/an/hab	40,25	42,75	39,27



**Production de verre pour 2020 :**  
**39,27 kg/habitant**

**30,5 kg/habitant en Vaucluse\***  
**24,5 kg/habitant en PACA \***  
**32,4 kg/habitant au niveau National \***

*\*ratios 2019*

### c/ Les recettes issues du verre

Elles proviennent de la filière de recyclage **O'I-MANUFACTURING**.

Prix moyen de reprise du verre : 24,40€ la tonne (contre 29,98€ la tonne en 2019). Ce prix fait l'objet d'une révision annuelle.

Le montant total des recettes 2020 perçues par la filière de recyclage s'élève à **20 177€** contre 27 586€ en 2019.

## 5/ Les textiles, le linge de maison et les chaussures

La collecte de textiles est composée de vêtements, linge de maison, chaussures et maroquinerie.

### a/ La collecte

Les textiles, linge de maison et chaussures (TLC) sont collectés dans les 28 colonnes ECO-TEXTILE mises à disposition sur ce territoire. Cette collecte permet de détourner ces flux des ordures ménagères résiduelles et de ne pas alourdir la gestion financière des déchets. 59% est réutilisé en seconde main et le reste est recyclé (en isolants, en briquettes de combustible par exemple) seulement 0,4% n'est pas valorisé. Un changement d'opérateur est intervenu au dernier trimestre 2020. C'est à présent la société Philtex qui collecte les textiles triés sur le territoire.

### b/ Evolution des tonnages

**73 tonnes** ont été collectées en 2020 (88 tonnes en 2019) Cette baisse de tonnage est principalement due aux défaillances répétées de l'ancien prestataire de collecte.

**Production de textile pour 2020 :**  
**3,4 kg/habitant**  
**2,7 kg/habitant en PACA\***  
**3,7 kg/habitant au niveau national\***  
\*ratios 2019



## 6/ Les encombrants

Les particuliers qui résident dans les communes de L'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane de Vaucluse sont invités à se débarrasser de ce type de déchets en les apportant dans les déchèteries intercommunales de L'Isle sur la Sorgue ou du Thor/Châteauneuf de Gadagne.

Pour les encombrants ménagers, les services techniques de la CCPSMV peuvent procéder à leur enlèvement **pour les personnes ne disposant pas de véhicule, et de façon exceptionnelle**, à la condition expresse de s'inscrire préalablement par téléphone à la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse. Cet enlèvement est limité à trois encombrants par ménage.

Le service d'enlèvement des encombrants assuré par les services de la Communauté de Communes est effectué le mercredi matin entre 5 heures et 11 heures 30.

## 7/ La mise à disposition de composteurs

Dans le cadre d'un appel à projet pour la lutte contre le brûlage des déchets verts, la Communauté de Communes a fait l'acquisition de composteurs qu'elle vend à tarif préférentiel pour inciter les habitants du territoire à composter plutôt qu'à brûler leurs déchets.

Déposer ses déchets dans son composteur, c'est aussi réduire les déchets verts apportés en déchèterie ou les bio-déchets jetés dans les ordures ménagères.

C'est également réduire le nombre de kilomètres parcourus pour les transporter et diminuer les coûts de traitement. Et bien sûr, produire du compost pour son jardin.

La distribution de composteurs s'accompagne d'un atelier sur la pratique du compostage dispensé par l'association CPIE Pays de Vaucluse.

Avec les restrictions sanitaires, la CCPSMV n'a pu organiser que 2 ateliers de 1h à 1h30 environ qui ont accueilli 35 personnes, pour 29 composteurs bois distribués et 3 composteurs plastique.

Les composteurs en bois de 600 litres sont vendus 30 € et les composteurs en plastique de 400 litres sont vendus 24 €.



## 8/ Les déchets ne provenant pas des ménages

La Communauté de Communes prend en charge la collecte et le traitement :

- **Des déchets produits par les entreprises qui peuvent être assimilés aux ordures ménagères résiduelles.**
- **Des emballages en verre des bars et restaurants** en porte à porte 2 fois par semaine, qui représentent 162 tonnes. En 2019, 224 tonnes de verre avaient été collectées en porte à porte. Cette baisse s'explique par la fermeture des débits de boissons durant les périodes de confinement ainsi que par la diminution du nombre de touristes sur notre territoire en raison de la crise sanitaire.
- **Des cartons des commerçants dans le centre-ville de L'Isle sur la Sorgue et des entreprises en périphérie, ainsi que les papiers et cartons des établissements publics.**  
Les cartons collectés le mercredi par les services de la Communauté de Communes sont acheminés sur le Centre de tri de SUEZ RV à Entraigues, rachetés à la collectivité, et recyclés. Les cartons collectés le vendredi sont acheminés sur le quai de transfert du Sieceutom. Les tonnages globaux (mercredis + vendredis) sont en augmentation : 189 tonnes en 2020 (contre 181 tonnes en 2019).
- **Des cartons en colonnes**  
Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020, l'entreprise en charge de la collecte des colonnes à cartons est Paprec. En 2020, il y a eu 80 tonnes collectées pour les 18 colonnes à carton réparties sur le territoire (contre 87 tonnes en 2019).



- **Collecte des déchets des marchés de L'Isle sur la Sorgue**  
La collecte des déchets du marché le jeudi et le dimanche est assurée par la société SUEZ RV. Le tonnage de ces déchets pour l'année 2020 est de 72 tonnes (contre 94 tonnes en 2019).
- **Des déchets issus de l'activité des services municipaux**  
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le coût de gestion des déchets générés par les Services Municipaux par les communes adhérentes est supporté par ces dernières.

## 9/ Le traitement des déchets

La Communauté de Communes a délégué au SIECEUTOM le traitement des ordures ménagères collectées sur L'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane de Vaucluse.

Il s'agit d'un Syndicat Mixte Intercommunautaire pour l'étude, la construction et l'exploitation d'une unité de traitement des ordures ménagères.

Le syndicat est composé des intercommunalités suivantes : Luberon Monts de Vaucluse, Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse, Territoriale Sud Luberon (qui regroupent 26 communes), soit une population d'environ 85 000 habitants.

### Localisation du quai de transfert :

L'ensemble des ordures ménagères résiduelles et des emballages collectés est acheminé sur le quai de Transfert du SIECEUTOM situé à Cavaillon.

Les ordures ménagères résiduelles sont ensuite transportées à l'incinérateur propriété du SIDOMRA à Vedène pour être valorisées énergétiquement.  
Les emballages réceptionnés sur le quai de transfert sont eux acheminés sur le centre de tri de Valréna à Nîmes.

Evolution des contributions apportées au SIECEUTOM

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Contribution	1 124 956€	1 085 711€	1 101 700€	1 255 381€	1 287 866€
Evolution en %	NC	-3,49%	1,47%	13,95%	2,59%



## Synthèse des tonnages

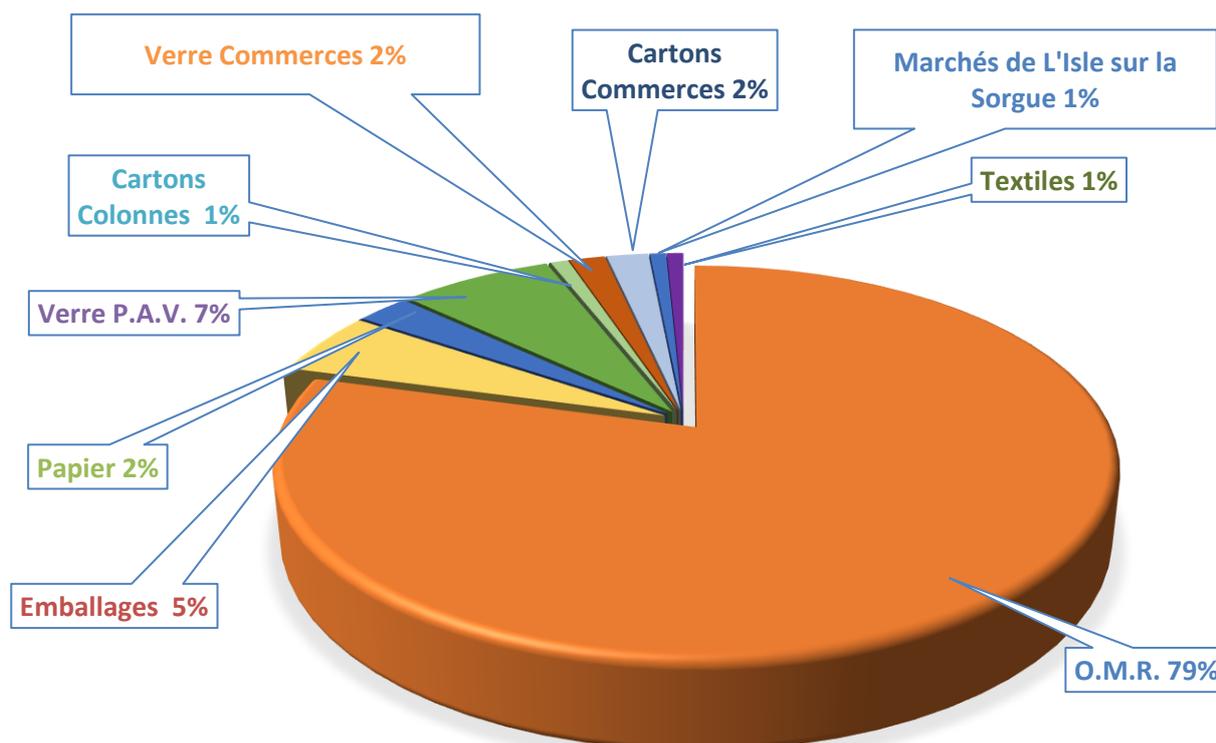
### L'Isle sur la Sorgue – Fontaine de Vaucluse – Saumane de Vaucluse

Déchets	Années	2018	2019	2020	
		O.M.R.	8144	7821	7700
Emballages	510	499	515	24 kg/hab	
Papier Colonnes	320	295	244	11 kg/hab	
Verre Colonnes	689	692	693	32 kg/hab	
Verre Commerces	176	224	162	7 kg/hab	
Cartons Colonnes	90	87	80	4 kg/hab	
Cartons Commerces	160	181	189	9 kg/hab	
Marchés de L'Isle sur la Sorgue	106	94	72	3 kg/hab	
Déchets services techniques municipaux	700				
Textiles	87	88	73	3 kg/hab	
<b>TOTAL</b>		<b>10 976</b>	<b>9 981</b>	<b>9 728</b>	<b>447 kg/hab</b>

**En 2020,  
la population de cette zone a augmenté de 1,26%  
et les déchets collectés ont baissé de 2,54%\***

\*Les déchets des services techniques municipaux ne sont pas pris en compte dans ce calcul.

#### Répartition des déchets par nature en %





## CHAPITRE 2 :

# Les communes adhérentes au SIDOMRA : Le Thor – Châteauneuf de Gadagne

### Les indicateurs techniques

La collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages est assurée par la société SUEZ RV ; le traitement des déchets est délégué au syndicat SIDOMRA qui gère le contrat avec CITEO pour ses communes adhérentes, dont Le Thor et Châteauneuf de Gadagne. Le vidage des colonnes à verre, papiers, cartons et textiles est également confié à des sociétés privées.

#### 1/ La collecte des ordures ménagères résiduelles (O.M.R.)

La totalité des habitants est desservie en porte à porte.

Les habitats collectifs sont collectés en bacs de regroupement pour les ordures ménagères résiduelles.

Les habitations individuelles sont collectées en bacs individuels. La contenance des bacs varie en fonction du nombre de personnes constituant le foyer.



En 2020, 213 bacs OMR ont été rajoutés.

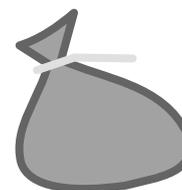
Environ 6 713 bacs sont mis à disposition au Thor et à Châteauneuf de Gadagne

#### a/ Organisation et fréquence de la collecte des ordures ménagères

	Ordures ménagères résiduelles
Le Thor	2 fois/semaine
Châteauneuf de Gadagne	

## b/ La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (O.M.R.)

	2018	2019	2020
janvier	282	259	258
février	226	233	239
mars	274	264	256
avril	270	271	273
mai	310	278	281
juin	312	282	273
juillet	289	296	291
août	294	288	280
septembre	267	246	286
octobre	285	288	272
novembre	272	274	251
décembre	261	265	285
<b>TOTAL</b>	<b>3 344</b>	<b>3 244</b>	<b>3246</b>
Nb habitants	12 495	12 606	12 576
Kg/an/hab	267	257	258



Production d'OMR pour 2020 :

**258 kg/habitant**  
**385 kg/habitant en PACA\***  
**254 kg/habitant au niveau national\*\***

\*\*Info exposition-essentiel des déchets ADEME  
 du 31/12/2018

\*Chiffres 2018

## 2/ Les Emballages Ménagers Recyclables (E.M.R.)

Cette collecte se compose d'emballages en carton (briques alimentaires), flacons en plastique, boîtes et canettes en acier et aluminium (aérosols, barquettes), qui sont recyclés dans leurs filières respectives et spécifiques.

### a/ Organisation et fréquence de collecte

Les emballages recyclables sont à déposer en vrac et non imbriqués, soit dans des bacs dans les immeubles d'habitations collectives, soit en sacs jaunes, dans l'habitat pavillonnaire.

Les emballages sont collectés une fois par semaine et sont ensuite acheminés au centre de tri de Vedène.



	2018	2019	2020
<b>Le Thor</b>	204 300	165 300	183 600
<b>Chateauneuf de Gadagne</b>	90 000	76 800	84 600
<b>Sous total secteur ouest</b>	<b>294 300</b>	<b>242 100</b>	<b>268 200</b>

Nombre de sacs distribués par commune et par an

Les sacs jaunes ont beaucoup été utilisés par les habitants pour jeter d'autres déchets que des déchets recyclables mais également sur d'autres territoire que celui de la CCPSMV.

En 2019, un suivi plus poussé de la distribution des sacs jaunes a permis de réguler cette distribution.

En 2020, avec les nouvelles restrictions sanitaires, les sacs ont été distribués sans que des comptes soient tenus afin de limiter les temps de contacts entre les personnes. Pour autant, malgré cette augmentation, la CCPSMV n'a pas collecté plus d'emballages.

## b/ Evolution des tonnages des emballages recyclables

Evolution des tonnages des emballages et papiers (en mélange jusqu'à août 2017) :

	2018	2019	2020
janvier	40	28	31
février	28	27	28
mars	32	30	34
avril	35	34	29
mai	32	30	30
juin	33	31	35
juillet	37	36	33
août	34	33	37
septembre	30	36	31
octobre	34	31	31
novembre	31	32	35
décembre	35	38	33
<b>TOTAL</b>	<b>401</b>	<b>387</b>	<b>386</b>
Nb habitants	12 495	12 606	12 576
Kg/an/hab	32,09	30,70	30,69



## 3/ La collecte des papiers

Cette collecte se compose de journaux, magazines, publicités, enveloppes, papiers, de catalogues, d'annuaires, de courriers, de lettres, de livres et de cahiers.

### a/ La collecte et le traitement des papiers

Dans ces 2 communes, le papier est également collecté au moyen des Points d'Apport Volontaire (PAV) via les 31 colonnes dédiées. La collecte est assurée par l'entreprise PAPREC. Le collecteur assure la reprise de ce flux à la Communauté de Communes et sa valorisation par recyclage. Le geste de tri a été modifié en 2017 sur les communes du Thor et de Châteauneuf de Gadagne, permettant ainsi d'homogénéiser les consignes sur tout le territoire intercommunal.

## b/ Evolution des tonnages des papiers

	2018	2019	2020
janvier	8	11	10
février	13	13	12
mars	12	11	10
avril	12	15	0
mai	19	17	15
juin	10	9	14
juillet	10	11	7
août	9	10	12
septembre	9	10	16
octobre	15	19	21
novembre	15	10	12
décembre	13	10	10
<b>TOTAL</b>	<b>145</b>	<b>150</b>	<b>139</b>
Nb habitants	12 495	12 606	12 576
Kg/an/hab	11,61	11,90	11

Le papier déposé en colonne est recyclé à 100%, contrairement au papier déposé dans les sacs jaunes qui peut être souillé ou coincé avec d'autres déchets.

Production des papiers pour 2020 :  
11 kg/habitant

15,4 kg/habitant en Vaucluse\*

14,8 kg/habitant en PACA\*

19 kg/habitant au niveau national\*

*\*ratios 2019*



## 4/ Les emballages en verre

La collecte de verre est composée de bouteilles, de bocaux et de pots.

40 colonnes sont disponibles sur le territoire Le Thor/Châteauneuf de Gadagne. La collecte de ce flux est assurée par le syndicat SIDOMRA qui a conservé historiquement cette prestation.

	2018	2019	2020
janvier	37	34	27
février	17	23	24
mars	22	27	23
avril	25	22	20
mai	26	31	32
juin	31	30	45
juillet	42	46	38
août	39	35	35
septembre	26	34	29
octobre	25	23	32
novembre	22	23	33
décembre	23	32	27
<b>TOTAL</b>	<b>335</b>	<b>362</b>	<b>365</b>
Nb habitants	12 495	12 606	12 576
Kg/an/hab	26,81	28,72	29,02



La production de verre pour 2020 :  
29 kg/habitant

30,5 kg/habitant en Vaucluse\*  
24,5 Kg/habitant en PACA\*  
32,4 Kg/habitant au niveau National\*

\* ratios 2019

## 5/ Les textiles, le linge de maison et les chaussures

La collecte de textiles est composée de vêtements, linge de maison, chaussures et maroquinerie.

### a/ La collecte

Les textiles, linge de maison et chaussures (TLC) sont collectés dans les 11 colonnes ECO-TEXTILE mises à disposition sur ce territoire. Cette collecte permet de détourner ces flux des ordures ménagères résiduelles et de ne pas alourdir la gestion financière des déchets. Un changement d'opérateur est intervenu au dernier trimestre 2020. C'est à présent la société Philtex qui collecte les textiles triés sur le territoire.

### b/ Evolution des tonnages

**28 tonnes** ont été collectées en 2020 (contre 37 tonnes en 2019). Cette baisse de tonnage est principalement due aux défaillances répétées de l'ancien prestataire de collecte



Production de textile pour 2020 :  
2,3 kg/habitant  
2,7 kg/habitant en PACA\*  
3,7 kg/habitant au niveau national\*  
*\*ratios 2019*



## 6/ Les encombrants

Les particuliers qui résident dans les communes de Châteauneuf de Gadagne et du Thor sont invités à se débarrasser de ce type de déchets en les apportant dans les déchèteries intercommunales de L'Isle sur la Sorgue ou du Thor/Châteauneuf de Gadagne.

Pour les encombrants ménagers, les services techniques de la CCPSMV peuvent procéder à leur enlèvement **pour les personnes ne disposant pas de véhicule, et de façon exceptionnelle**, à la condition expresse de s'inscrire préalablement par téléphone à la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse ; cet enlèvement est limité à trois encombrants par ménage.

Le service d'enlèvement des encombrants assuré par les services de la Communauté de Communes est effectué le mercredi matin entre 5 heures et 11 heures 30.

## 7/ Les déchets ne provenant pas des ménages

La collecte des déchets forains les mercredis et samedis dans la commune du Thor est effectuée dans le cadre du marché de collecte des ordures ménagères résiduelles. Ces prestations sont réalisées par la Société SUEZ RV.

### ➤ La collecte des cartons :

La collecte des cartons des professionnels est assurée par les services de la Communauté de Communes une fois par semaine dans le centre-ville et dans les zones d'activités économiques du Thor. Ce flux est ensuite dirigé vers le site d'Entraigues de la Société SUEZ RV pour y être trié et valorisé.

### ➤ Des cartons en colonne :

Depuis le 1er octobre 2020, l'entreprise en charge de la collecte des colonnes à cartons est Paprec. En 2020, il y a eu 38 tonnes collectées pour les 9 colonnes à carton réparties sur le territoire (contre 32 tonnes en 2019).

### ➤ Des déchets issus de l'activité des services municipaux :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le coût de gestion des déchets générés par les Services Municipaux par les communes adhérentes est supporté par ces dernières.

## 8/ Le traitement des déchets

La Communauté de Communes a délégué au SIDOMRA le traitement des ordures ménagères collectées sur Le Thor et Châteauneuf de Gadagne.

Le Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets du Pays d'Avignon (SIDOMRA) a pour fonction :

- le traitement, la valorisation et le recyclage des déchets urbains et assimilés,
- le transport et le traitement par recyclage ou valorisation du verre.

Le Syndicat regroupe une Communauté d'Agglomération et trois Communautés de Communes, composées elles-mêmes de seize communes qui regroupent 280 639 habitants (recensement 2020).



### Localisation de l'unité de traitement :

Le Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets situé à Vedène est un complexe multi-filières où tri et incinération sont complémentaires, permettant la valorisation matière des déchets issus de la collecte sélective d'une part et la valorisation énergétique des déchets résiduels d'autre part.

Evolution des contributions apportées au SIDOMRA

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Contribution	429 408€	418 046€	397 207€	395 027€	396 436,94€
Evolution en %		-2,65%	-4,98%	-0,55%	0,36%

## Synthèse des tonnages

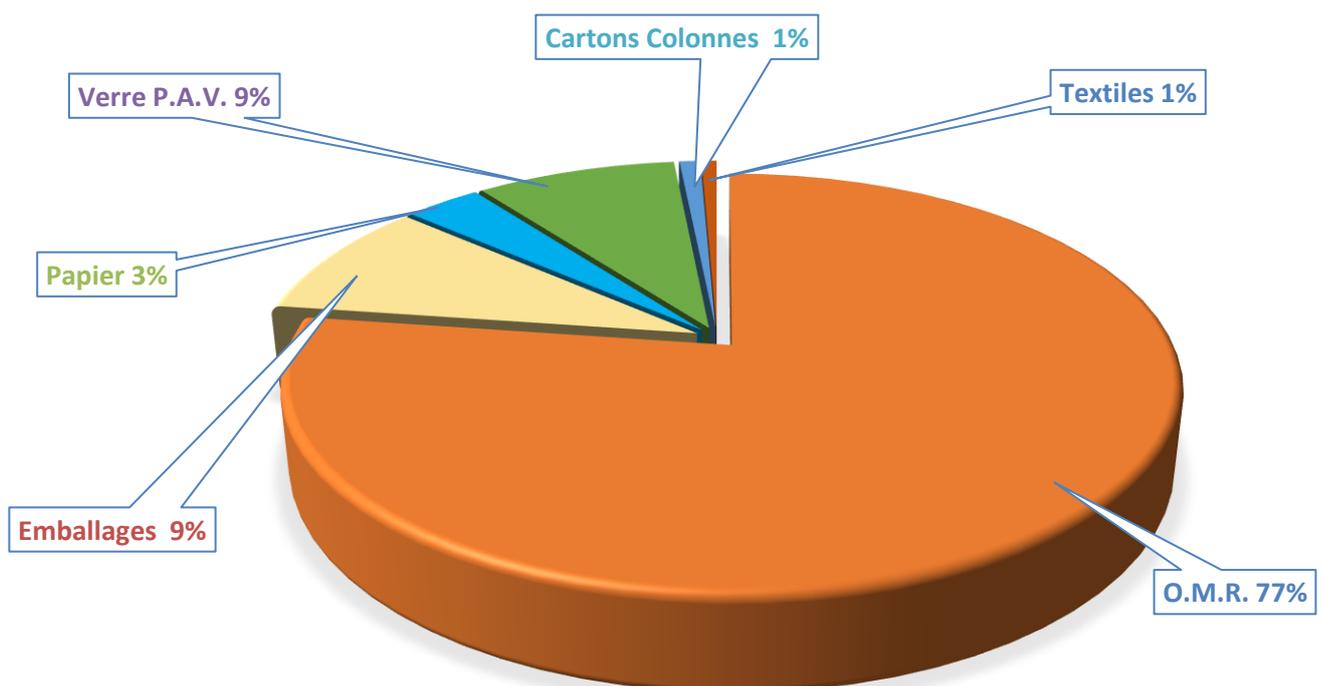
### Le Thor – Châteauneuf de Gadagne

Déchets	Années			
	2018	2019	2020	
O.M.R.	3342	3244	3246	258 kg/hab
Emballages	401	387	386	31 kg/hab
Papier Colonnes	145	150	139	11 kg/hab
Verre Colonnes	335	362	365	29 kg/hab
Cartons Colonnes	26	32	38	3 kg/hab
Déchets services techniques municipaux	450	—	—	—
Textiles	31	37	28	2 kg/hab
<b>TOTAL</b>	<b>4 730</b>	<b>4 211</b>	<b>4 202</b>	<b>334 kg/hab</b>

**En 2020**  
la population de cette zone a baissé de 0,24%  
et les déchets collectés ont baissé de 0,21%\*

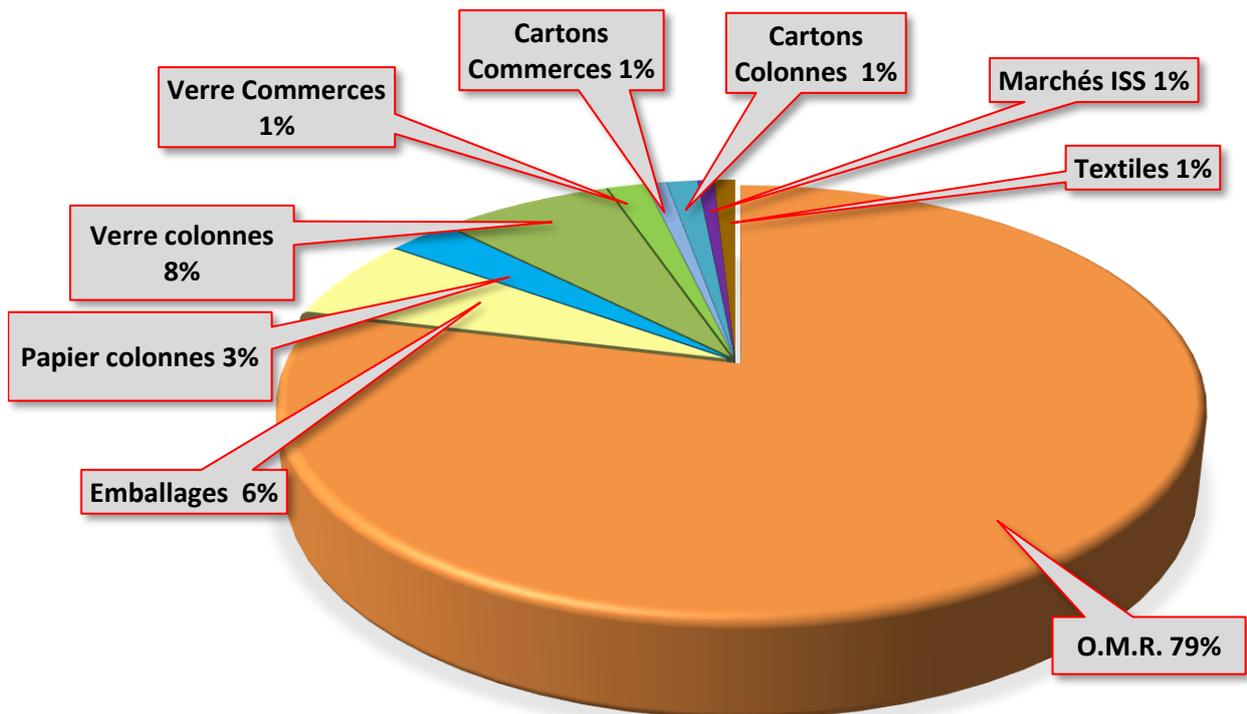
\*Les déchets des services techniques municipaux ne sont pas pris en compte dans ce calcul.

### Répartition des déchets par nature en %



## Synthèse globale des tonnages de la CCPSMV

Déchets	Années			
	2018	2019	2020	
O.M.R.	11487	11065	10946	319 kg/hab
Emballages	912	887	901	26 kg/hab
Papier Colonnes	466	444	383	11 kg/hab
Verre Colonnes	1024	1054	1058	31 kg/hab
Verre Commerces	176	224	162	5 kg/hab
Cartons Colonnes	123	119	118	3 kg/hab
Cartons Commerces	175	181	189	6 kg/hab
Marchés de L'Isle sur la Sorgue	106	94	72	2 kg/hab
Déchets services techniques municipaux	1150	—	—	—
Textiles	118	125	101	3 kg/hab
<b>TOTAL</b>	<b>15 708</b>	<b>14 193</b>	<b>13 930</b>	<b>406 kg/hab</b>
<b>Performances/habitant</b>	<b>463 kg/hab</b>	<b>416 kg/hab</b>	<b>406 kg/hab</b>	

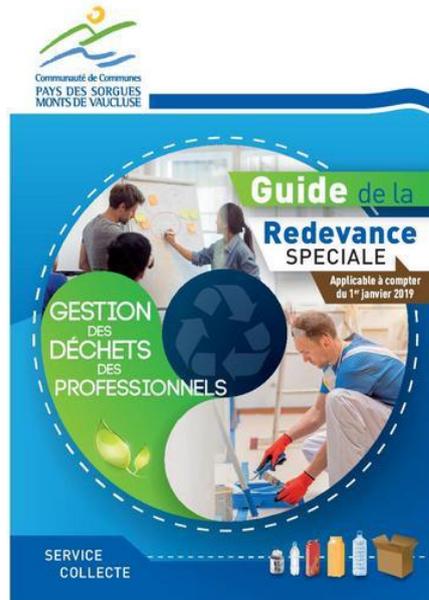


**OMR :**  
**319kg/hab.**  
 385/hab. en PACA\*  
 254/hab. au niveau national\*  
*\*Ratios 2018*

**Emballages & papiers :**  
**37 kg/hab.**  
 37 kg/hab. en PACA \*  
 38,5 kg/hab. au niveau national\*  
*\*ratios 2018*

**Verre :**  
**36 kg/hab.**  
 24,5 kg/hab. en PACA\*  
 32,4 kg/hab. au niveau national\*  
*\*Ratios 2019*

## CHAPITRE 3 : Redevance spéciale



La redevance spéciale est appliquée aux gros producteurs de déchets non ménagers qui produisent plus de 3000 litres d'ordures ménagères résiduelles par semaine et qui sont collectés par les services de la CCPSMV.

Elle est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019. En 2020, 32 entreprises et administrations dépassaient cette limite. Elles comptabilisaient, hors mairies, 159 bacs d'ordures ménagères mis à disposition pour le 99 500 litres et 57 bacs d'emballages recyclables pour 37 620 litres.

Pour diminuer leur production d'ordures ménagères, les plus gros producteurs de déchets du territoire ont mis en place le tri des emballages recyclables, du carton, du papier et du verre dans leur locaux, en plus d'éventuels déchets plus spécifiques à leur secteur d'activité et que la collectivité ne peut pas prendre en charge.

Cette redevance a permis à la collectivité de financer le service de collecte des déchets à hauteur de 310 542 €.

Pour les ordures ménagères, avec 17 bacs de 340 litres et 142 bacs de 660 litres collectés à des fréquences variables, la CCPSMV a estimé que les professionnels concernés par la redevance spéciale auraient produits entre 944 et 1258 tonnes en 2020.

Pour les emballages recyclables, avec 57 bacs de 660 litres collectés 1 fois par semaine, la CCPSMV a estimé que les professionnels concernés par la redevance spéciale auraient produits 39 tonnes d'emballages ménagers recyclables en 2020.

Il faut cependant garder en mémoire que 2020 a été une année exceptionnelle pendant laquelle les professionnels ont produit moins de déchets.

# CHAPITRE 4 : Déchèteries Intercommunales L'Isle sur la Sorgue et Le Thor-Châteauneuf de Gadagne

## LES INDICATEURS TECHNIQUES DES DECHETERIES INTERCOMMUNALES

Le personnel de la Communauté de Communes assure l'accueil, le contrôle et l'entretien en régie du haut de quai des déchèteries.

Au total, 5 agents sont affectés sur les deux sites.

La gestion du bas des quais est confiée à des prestataires :



N° lot	Intitulé du lot	Société retenue	Lieu de traitement
1	Conditionnement, tassage, manutention et transport	PASINI	
2	Traitement, valorisation et caractérisation des encombrants	SUEZ ENVIRONNEMENT	ISTRES
3	Traitement et valorisation des déchets verts	SUEZ ENVIRONNEMENT	ENTRAIGUES
4	Traitement et valorisation des gravats	SUEZ ENVIRONNEMENT	ENTRAIGUES
5	Traitement et valorisation du bois	SUEZ ENVIRONNEMENT	ENTRAIGUES
6	Traitement et valorisation des cartons	SUEZ ENVIRONNEMENT	ENTRAIGUES
7	Traitement et valorisation des ferrailles et batteries	ROSSI	MONTEUX
8	Transport et traitement des Déchets Diffus Spécifiques	SPUR ENVIRONNEMENT	ROGNAC

### 1 / Les horaires d'ouverture

Les déchèteries intercommunales de la Communauté de Communes sont ouvertes :  
du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

### 2 / Liste des déchets acceptés et des déchets refusés en déchèterie

#### Les déchets autorisés :

**écomobilier**  
COLLECTER - TRIER - RECYCLER

**ECO DDS**  
ECO ORIENTÉES À BUT NON LUCRATIF

**ecosystem**



#### Les déchets refusés :

Ordures ménagères, médicaments, déchets médicaux, boues, cadavres d'animaux, cendres, souches d'arbres, pneus poids lourds ou agricoles ou génie civil, carcasse ou épave automobile, cuve à hydrocarbures, bois créosoté, amiante, produits radioactifs, produits explosifs, produits biologiques.

### 3/ Evolution des tonnages collectés sur les déchèteries

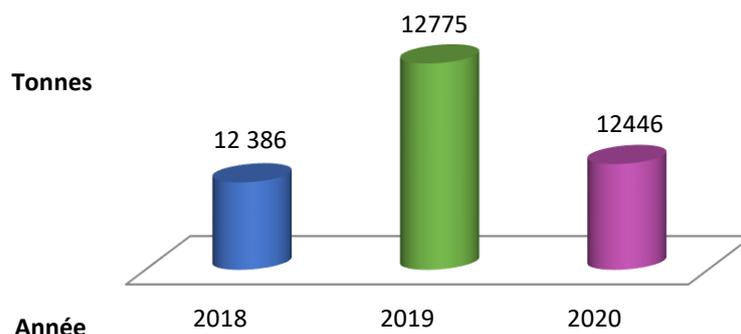
#### Récapitulatif des tonnages collectés dans les déchèteries intercommunales de la CCPSMV de 2018 à 2020

	2018			2019					2020				
	ISS	LT/CDG	Total	ISS	LT/CDG	Total		ISS	LT/CDG	Total			
	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	évolution / 2018		Tonnes	Tonnes	Tonnes	évolution / 2019	
							Tonnes	%				Tonnes	%
<b>BOIS</b>	497	415	912	522	460	982	70	8%	492	457	949	-33	-3%
<b>GRAVATS</b>	1607	1497	3104	1748	1499	3247	143	5%	1702	1534	3236	-11	0%
<b>ENCOMBRANTS</b>	1422	1112	2534	1525	1185	2710	176	7%	1654	1212	2866	156	6%
<b>CARTONS</b>	131	114	245	135	124	259	14	6%	103	94	197	-62	-24%
<b>DECHETS VERTS</b>	2055	1830	3885	1917	1815	3732	-153	-4%	1985	1706	3691	-41	-1%
<b>FERRAILLE</b>	268	196	464	290	247	537	73	16%	279	232	511	-26	-5%
<b>Flux en bennes</b>	5980	5164	11144	6137	5330	11467	323	3%	6215	5235	11450	-17	0%
<b>Déchets Diffus Spécifiques (DDS)</b>	41,21	33,05	74,26	38,53	44,50	83,03	8,77	12%	17,29	24,34	41,63	-41,40	-50%
<b>EcoDDS</b>	10,22	10,26	20,48	6,52	6,93	13,45	-7,03	-34%	11,93	9,57	21,50	8,05	60%
<b>Déchets Electrique Electronique Electroménager</b>	198,12	139,19	337,31	174,99	165,06	340,05	2,74	1%	171,44	153,22	324,66	-15,39	-5%
<b>Eco-mobilier</b>	459	309	768	489	345	834	66	9%	321	253	574	-260	-31%
<b>Pneus</b>	7,20	7,48	14,68	7,71	7,26	14,97	0,29	2%	6,65	4,44	11,09	-3,89	-26%
<b>Piles</b>	0,89	1,28	2,17	0,75	1,36	2,12	-0,05	-2%	0,82	1,12	1,94	-0,18	-8%
<b>Ampoules et néons</b>	0,52	0,29	0,81	0,59	0,35	0,94	0,13	16%	0,76	0,33	1,09	-0,44	16%
<b>Cartouches d'encre</b>	0,13	0,04	0,17			0,00	-0,17	-100%	0,12	0,12	0,23	0,23	
<b>NESPRESSO</b>	2,77	2,05	4,82	2,44	1,95	4,39	-0,43	-9%	2,83	2,14	4,97	4,97	13%
<b>HUILES (minérale et végétale)</b>	10,27	8,68	18,95	6,56	8,55	15,11	-3,84	-20%	7,06	7,82	14,88	-0,23	-2%
<b>TOTAL</b>	6710	5675	12386	6864	5911	12775	389	3%	6755	5691	12446	-329	-3%

De 2018 à 2019, on note une augmentation des tonnages accueillis en déchèteries. Puis de 2019 à 2020, les tonnages ont baissé de -3%.

A imputer sur la crise sanitaire liée au covid, qui a fortement impacté le service.

#### Evolution des tonnages des déchèteries



## 4 / Contrôle d'accès des déchèteries

Au 31 décembre 2020, c'est plus de 16 360 comptes qui sont enregistrés permettant l'accès aux deux déchèteries intercommunales.

Au cours de l'année 2020, les particuliers, professionnels, collectivités et associations, ont effectué plus de 82 890 passages dans les déchèteries.



12 014 particuliers ont utilisé leur carte au moins une fois, soit 77% des particuliers. 496 d'entre eux ont atteint au moins 18 passages, soit 3%.

### Fréquentation des sites en 2020 :

Nombre total d'accès aux sites en 2020						
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
5 406	6 683	3 603	676	6 597	9 725	8 675
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL	
8 143	8 325	10 296	8 751	6 015	<b>82 895</b>	



110 professionnels ont utilisé leur carte au moins une fois, soit 21% des professionnels.

## Accès gratuit :

L'accès est autorisé aux particuliers et aux associations (à but non lucratif) du territoire du lundi au samedi.

Il est gratuit dans la limite de 18 accès aux sites par an (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre).

Les apports sont limités à 3m<sup>3</sup> par jour, tous types de déchets acceptés confondus.

En 2020, 966 comptes d'accès aux déchèteries ont été créés.

Au 31 décembre 2020, 16 361 comptes particuliers étaient actifs. Durant cette année 65 usagers ont utilisé des passages supplémentaires.

## Accès payant :

L'accès pour les artisans, commerçants, exploitants agricoles ou tout autre organisme ayant une activité commerciale économique à but lucratif, est autorisé du lundi au vendredi.

Il est interdit le samedi.

Ce service est payant selon le montant de la redevance fixée par la Communauté de Communes.

Au 31 décembre 2020, 544 comptes d'accès professionnels étaient ouverts pour accéder aux déchèteries intercommunales. Le nombre total de passages professionnels s'élève à 763 soit 13,20% d'augmentation.



## Redevance des professionnels perçue en 2020 :

	Nombre de passages réalisés	Montant de la redevance	Montant TTC
<b>Professionnels</b>	724	28	20 272€
<b>Professionnels hors territoire</b>	39	48	1 872€
	<b>Montant TTC perçu par la CCPSMV</b>		<b>22 144€</b>

**En 2020, la redevance perçue par les professionnels était de 22 144€. Ce qui correspond à : 724 passages d'entreprises du territoire et 39 passages d'entreprises hors territoire.**

## DECHETERIE DE L'ISLE SUR LA SORGUE - 2020

		CARTONS	ENCOMBRANTS	GRAVATS	BOIS	VEGETAUX	FERRAILLES	DDS	TOTAL
<b>Transport</b>	<b>Tonnes transportées</b>	<b>103</b>	<b>1654</b>	<b>1702</b>	<b>492</b>	<b>1985</b>	<b>279</b>	<b>19,36</b>	<b>6 234</b>
	Prix HT/tonne	27,20 €	37,12 €	8,78 €	21,02 €	15,95 €	15,80 €		126 €
	Coût transport	2 801,60 €	61 396,48 €	14 943,56 €	10 341,84 €	31 660,75 €	4 408,20 €		125 552,43 €
	Forfait tassage & Manutention	11 591 €	11 591 €	11 591 €	11 591 €	34 773 €	11 591 €	Transport inclus dans le traitement	92 728,32 €
	Location Bennes	1 895 €	1 895 €	1 231 €	1 895 €	5 685 €	1 895 €		14 496,60 €
	Total HT	16 287,68 €	74 882,56 €	27 765,92 €	23 827,92 €	72 118,99 €	17 894,28 €		232 777,35 €
	<b>Coût TTC Transport</b>	<b>17 916,45 €</b>	<b>82 370,82 €</b>	<b>30 542,51 €</b>	<b>26 210,71 €</b>	<b>79 330,89 €</b>	<b>19 683,71 €</b>		<b>256 055,09 €</b>
<b>Traitement</b>	<b>Tonnes traitées</b>	<b>103</b>	<b>1654</b>	<b>1702</b>	<b>492</b>	<b>1985</b>			<b>5 936</b>
	Prix HT/tonne	30,00 €	150,00 €	10,00 €	75,00 €	45,00 €			310,00 €
	Coût Traitement	3 090,00 €	248 100,00 €	17 020,00 €	36 900,00 €	89 325,00 €			394 435,00 €
	Caractérisations	- €	- €	- €	- €	- €			
	Total HT	3 090,00 €	248 100,00 €	17 020,00 €	36 900,00 €	89 325,00 €		15 595,69 €	410 030,69 €
	<b>Coût TTC Traitement</b>	<b>3 399,00 €</b>	<b>272 910,00 €</b>	<b>18 722,00 €</b>	<b>40 590,00 €</b>	<b>98 257,50 €</b>		<b>17 155,26 €</b>	<b>451 033,76 €</b>
<b>COÛT TTC Transport + Traitement</b>	<b>21 315,45 €</b>	<b>355 280,82 €</b>	<b>49 264,51 €</b>	<b>66 800,71 €</b>	<b>177 588,39 €</b>	<b>19 683,71 €</b>	<b>17 155,26 €</b>	<b>707 088,84 €</b>	
<b>Charges Salariales</b>									<b>115 160,68 €</b>
<b>Coût Total TTC Transport + Traitement + Salaires</b>									<b>822 249,52 €</b>
Rachat matériaux							37 719,90 €		37 719,90 €
Régie accès déchèterie (accès professionnel)									17 256 €
						Soutien perçus des Eco-organisme	Ecosystem-OCAD3E	14 148,02 €	
							Eco-mobilier	16 770,32 €	
							Eco-DDS	1 421,57 €	
<b>COÛT NET</b>								<b>734 933,71 €</b>	

## DECHETERIE DE LE THOR/CHATEAUNEUF DE GADAGNE - 2020

		CARTONS	ENCOMBRANTS	GRAVATS	BOIS	VEGETAUX	FERRAILLES	DDS	TOTAL
<b>Transport</b>	<b>Tonnes transportées</b>	<b>94</b>	<b>1212</b>	<b>1534</b>	<b>457</b>	<b>1706</b>	<b>232</b>	<b>25,42</b>	<b>5 260</b>
	Prix HT/tonne	22,77 €	37,67 €	7,35 €	17,60 €	13,35 €	13,71 €	Transport inclus dans le traitement	112,45 €
	Coût transport	2 140,38 €	45 656,04 €	11 274,90 €	8 043,20 €	22 775,10 €	3 180,72 €		93 070,34 €
	Forfait tassage & Manutention	11 591 €	11 591 €	11 591 €	11 591 €	23 182 €	11 591 €		81 137,28 €
	Location Bennes	1 895 €	1 895 €	1 231 €	1 895 €	3 790 €	1 895 €		12 601,56 €
	Total HT	15 626,46 €	59 142,12 €	24 097,26 €	21 529,28 €	49 747,26 €	16 666,80 €		186 809,18 €
	<b>Coût TTC Transport</b>	<b>17 189,11 €</b>	<b>65 056,33 €</b>	<b>26 506,99 €</b>	<b>23 682,21 €</b>	<b>54 721,99 €</b>	<b>18 333,48 €</b>		<b>205 490,10 €</b>
<b>Traitement</b>	<b>Tonnes traitées</b>	<b>94</b>	<b>1212</b>	<b>1534</b>	<b>457</b>	<b>1706</b>	/	<b>5 003</b>	
	Prix HT/tonne	30,00 €	150,00 €	10,00 €	75,00 €	45,00 €		310,00 €	
	Coût Traitement	2 820,00 €	181 800,00 €	15 340,00 €	34 275,00 €	76 770,00 €		311 005,00 €	
	Caractérisations	- €	- €	- €	- €	- €			
	Total HT	2 820,00 €	181 800,00 €	15 340,00 €	34 275,00 €	76 770,00 €		21 838,63 €	332 843,63 €
	<b>Coût TTC Traitement</b>	<b>3 102,00 €</b>	<b>199 980,00 €</b>	<b>16 874,00 €</b>	<b>37 702,50 €</b>	<b>84 447,00 €</b>		<b>24 022,49 €</b>	<b>366 127,99 €</b>
<b>COUT TTC Transport + Traitement</b>	<b>20 291,11 €</b>	<b>265 036,33 €</b>	<b>43 380,99 €</b>	<b>61 384,71 €</b>	<b>139 168,99 €</b>	<b>18 333,48 €</b>	<b>24 022,49 €</b>	<b>571 618,09 €</b>	
<b>Charges Salariales</b>									<b>115 160,68 €</b>
<b>Coût Total TTC Transport + Traitement + Salaires</b>									<b>686 778,77 €</b>
Rachat matériaux							30 999,36 €		30 999,36 €
Régie accès déchèterie (accès professionnel)									4 888 €
							Soutien perçus des Eco-organisme	Ecosystem-OCAD3E	11 577,99 €
								Eco-mobilier	12 596,32 €
								Eco-DDS	1 421,57 €
<b>COUT NET</b>									<b>625 295,53 €</b>

**TOTAUX 2020**  
**Déchèteries L'Isle sur la Sorgue - Le Thor/Châteauneuf de Gadagne**

	CARTONS	ENCOMBRANTS	GRAVATS	BOIS	VEGETAUX	FERRAILLES	DDS	TOTAL
<b>COUT TTC Transport + Traitement</b>	41 606,55 €	620 317,15 €	92 645,50 €	128 185,42 €	316 757,38 €	38 017,19 €	41 177,75 €	<b>1 278 706,94 €</b>
<b>Charges Salariales</b>								<b>230 321,35 €</b>
<b>Coût Total TTC Transport + Traitement + Salaires</b>								<b>1 509 028,29 €</b>

Rachat matériaux						68 719,26 €		68 719,26 €
							Régie accès déchèterie (accès professionnel)	22 144 €
					Soutien perçus des Eco-organisme	Ecosystem- OCAD3E	25 726,01 €	
						Eco-mobilier	29 366,64 €	
						Eco-DDS	2 843,14 €	
							<b>COUT NET</b>	<b>1 360 229,24 €</b>



## CHAPITRE 5 :

# Les Indicateurs Financiers de la Collecte et des Déchèteries Intercommunales

### 1/ Budget Collecte et Traitement

CHAPITRES	2018 (CA)	2019 (CA)	2020 (CA)	Variation %
011 - Charges générales	1 253 974 €	1 161 523 €	1 184 656 €	1,99 %
012 - Charge de personnel	1 104 921 €	1 131 605 €	1 074 951 €	-5,01 %
040 - Dotation aux amortissements	390 697 €	392 629 €	389 089 €	-0,90 %
65 - Autres charges de gestion courante	1 501 207 €	1 672 905 €	1 743 176 €	4,20 %
66 - Charges financières	16 033 €	12 638 €	15 321 €	21,23 %
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 266 832 €</b>	<b>4 371 300 €</b>	<b>4 407 193 €</b>	<b>0,82 %</b>
013 - Atténuations de charges	3 141 €	30 511 €	6 647 €	-78,21 %
042 - Opérations entre sections	4 258 €	4 258 €	4 258 €	/
70 - Produits du service du domaine	94 924 €	437 824 €	380 661 €	-13,06 %
74 - Dotations subventions participations	235 063 €	235 656 €	169 818 €	-27,94 %
77 - Produits exceptionnels	6 100 €	1 524 €	5 862 €	284,65 %
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>343 486 €</b>	<b>709 773 €</b>	<b>567 246 €</b>	<b>-20,08 %</b>

CA : Compte Administratif

*Calcul du montant/habitant, hors impôts et taxes (TEOM) =*

*Total dépenses fonctionnement - Atténuations de charges - Produits des services - Subventions - Produits Exceptionnels / nombre d'habitants.*

#### Coût par habitant sur l'ensemble du territoire

- En 2020 (34 321 hab.) : 111,88 €

- En 2019 (34 081 hab.) : 107,44 €

Soit une augmentation de 4,14 %

## 2/ Déchèteries de L'Isle sur la Sorgue et du Thor

CHAPITRES	2018 (CA)	2019 (CA)	2020 (CA)	Variation %
011 - Charges générales	833 269 €	887 672 €	1 445 338 €	62,82 %
012 - Charge de personnel	222 294 €	237 550 €	230 321 €	-3,04 %
040 - Dotation aux amortissements	192 036 €	183 205 €	278 024 €	51,76 %
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 247 599 €</b>	<b>1 308 427 €</b>	<b>1 953 683 €</b>	<b>49,32 %</b>
013 - Atténuations de charges	0 €	0 €	9 394 €	
042 - Opérations entre sections	27 893 €	27 893 €	27 893 €	/
70 - Produits du service du domaine	89 624 €	69 176 €	92 028 €	33,03 %
74 - Dotations subventions participations	222 942 €	208 392 €	228 373 €	9,59 %
77 - Produits exceptionnels	9 914 €	5 616 €	8 772 €	56,20 %
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>350 373 €</b>	<b>311 077 €</b>	<b>366 460 €</b>	<b>17,80 %</b>

### Dépenses par habitant sur l'ensemble du territoire

- En 2020 (34 321 hab.) : 46,25 €

- En 2019 (34 081 hab.) : 29,26 €

Soit une augmentation de 58,03 %

## 3/ La TEOM perçue

### Résultat de l'exercice 2020

CHAPITRES	2018 (CA)	2019 (CA)	2020 (CA)	Variation %
RECETTES FONCTIONNEMENT				
73 - Impôts et Taxes	4 924 931 €	5 108 171 €	5 217 080 €	2,13 %

## Synthèse globale des indicateurs financiers de la CCPSMV

### Budget Collecte, Déchèteries et Traitement

CHAPITRES	2018 (CA)	2019 (CA)	2020 (CA)
011 - Charges générales	2 087 243 €	2 049 194 €	2 629 994 €
012- Charges de personnel	1 327 215 €	1 369 154 €	1 305 272 €
042 -Dotations aux amortissements	582 732 €	575 834 €	667 113 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 501 207 €	1 672 904 €	1 743 176 €
66 - Charges financières	16 033 €	12 638 €	15 321 €
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 514 430 €</b>	<b>5 679 724 €</b>	<b>6 360 876 €</b>
013 - Atténuations de charges	3 141 €	30 511 €	16 041 €
042 - Opérations entre sections	32 151€	32 150 €	32 151 €
70 - Produits du service du domaine	184 548 €	506 999 €	472 688 €
73 - Impôts et taxes	4 924 931 €	5 108 171 €	5 217 080 €
74 - Dotations	458 005 €	444 049 €	398 191 €
75 - Autres produits de gestion courante	16 014 €	7 140 €	14 634 €
77 - Produits exceptionnels			
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 618 790 €</b>	<b>6 129 020 €</b>	<b>6 150 785 €</b>

**Coût net par habitant :**  
**En 2020 : 158,13 €/hab. (34 321 habitants)**  
**En 2019 : 136,70 €/hab. (34 081 habitants)**  
**soit une augmentation de 15,68 %**



## CONCLUSION

La crise sanitaire rencontrée cette année a eu un impact très modéré en termes de production de déchets.

En effet, malgré la fermeture des déchetteries pendant plus de six semaines, un ralentissement de l'activité économique et un afflux touristique amoindri, seule une baisse de 3% des tonnages accueillis en déchetteries et une diminution de 2% des déchets collectés en bacs et en colonnes ont été constatées.

L'année 2020 a par ailleurs, été marquée par une très forte augmentation des coûts de traitement des matériaux accueillis en déchetteries. Les nouveaux marchés ont, par exemple, vu passer les coûts de traitement des encombrants de 92€ à 150€/tonne ou des végétaux de 19€ à 45€/ tonne.

De plus, Le coût de traitement des ordures ménagères résiduelles et assimilées dans le marché du Sieceutom a bondi de 99€ à 131€/tonne.

En parallèle, les coûts de revente des matériaux collectés sélectivement se sont effondrés. Pour exemple, le prix de rachat du carton est passé 40€ à 0€/tonne, celui du verre de 30€ à 18€ et celui du plastique de 205€ à 116€.

Pour compenser ce manque à gagner, les opérateurs économiques ont de leur côté augmenté fortement le coût de leurs prestations (coût de la tonne de cartons collectés passant de 64€ à 404€/tonne).

## PERSPECTIVES

Au regard de ces quatre constats : une stagnation des tonnages collectés malgré une crise sanitaire sans précédent, une explosion des coûts de traitement, une forte baisse du prix de rachat des matières et une augmentation significative des coûts des prestations de collecte, La réalisation d'une nouvelle démarche de plans d'actions pour le mandat qui vient de débuter paraît indispensable.

Cette nouvelle feuille de route doit permettre d'initier ou de renforcer certaines actions sur notre territoire pour maîtriser l'envol des coûts relatifs à la gestion des déchets.

Sans préjuger des conclusions de l'étude qui sera menée, une plus grande responsabilisation des producteurs pour d'une part diminuer la quantité de déchets qu'ils produisent et d'autre part améliorer le tri des matériaux, une optimisation des moyens opérationnels de collecte et enfin une meilleure répartition du support des coûts entre les producteurs de déchets qui sont les ménages et les autres producteurs semblent inéluctables.

## Evolution du prix de reprise à la tonne des matériaux sur l'année 2020

	MENSUEL						TRIMESTRIEL				
	Cartons Déchèteries	Cartons commerces	Cartons colonne Rose Goudard	Cartons colonne	Papier	Ferraille	Verre	Plastique	Acier	E.M.R.	Alu
Janvier	10,00 €	10,00 €	0 €	0 €		161,00 €	29,98 €	204,90 €		47,16 €	
Février	10,00 €	10,00 €	0 €	0 €		140,00 €					
Mars	10,00 €	10,00 €	0 €	0 €		135,00 €					
Avril		10,00 €	0 €	0 €			29,98 €	103,77 €	22,10 €	22,16 €	
Mai	20,00 €	20,00 €	0 €	0 €		135,00 €					
Juin	20,00 €	20,00 €	0 €	0 €		128,00 €					
Juillet	20,00 €	20,00 €	0 €	0 €		120,00 €	18,81 €	134,11 €		27,35 €	
Août	20,00 €	20,00 €	0 €	0 €		122,00 €					
Septembre	20,00 €	20,00 €	0 €	0 €		133,00 €					
Octobre	10,00 €	10,00 €	0 €	34,00 €		131,00 €	18,81 €	115,98 €		25,58 €	403,51 €
Novembre	10,00 €	10,00 €	0 €	44,00 €		131,00 €					
Décembre	20,00 €	20,00 €	0 €	54,00 €	40,00 €	164,00 €					
Prix moyen de reprise 2020	15,45 €	14,17 €	0 €	12,00 €	40,00 €	136,36 €	24,40 €	139,69 €	22,10 €	30,56 €	403,51 €